

Compte rendu : de l'Assemblée Générale du 05/02/2012 de La NOQUETTE DE VAIRES, NOISIEL, BROU A.A.P.P.M.A département 77 (Seine et Marne)

1. Association de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique

Cette Assemblée Générale s'est déroulée à la Maison des Associations située 8/10, rue Alphonse MANCEAU VAIRES sur MARNE 77360 (ouvert à toutes personnes même ceux qui n'ont pas le permis de l'AAPPMA) Le R.D.V était à 10 heures

Ordre du jour :

Compte-rendu moral et financier

Allocution des Présidents APPMA & Concours

La Parole aux pêcheurs & questions divers

TOMBOLA et Rafrachissement (pot de l'amitiés)

La séance est déclarée ouverte à 10h20 par le Président (monsieur Pascal RONDEL)

A la demande de monsieur le Président une minute de silence est demandée pour rendre hommage à nos chers disparus pendant l'année 2011.

La séance commence par l'allocution du Président qui rappelle les grandes lignes, les contacts nombreux aux divers instances, la mise en place du nouveau bureau et la reprise des comptes, visiter les détaillants et dépositaires ainsi que la Fédération des AAPPMA de MELUN, il peut annoncer que c'est en très bonne voie, poursuivre l'amélioration est son objectif comme la création du site Internet qui vient juste d'ouvrir, l'annonce des nombres de cotisations réalisés en 2011, bilan une stabilité malgré la conjoncture donne un bon présage pour 2012 il se satisfait malgré une reprise d'une situation sinistrée (ancien bureau) et remercie l'ensemble des personnes pour leurs présence à cette Assemblée, suivi de la présentation du bureau composé par :

Monsieur Pascal RONDEL (Président)

Monsieur Jean-Claude LING YUO (Secrétaire)

Monsieur Eric MIELKE (Trésorier)

Monsieur Michel CADOR (vice-Président)

Messieurs les gardes assermentés (2 sur 3) Mr Mairé Michel et Mr Dupré Philippe

Messieurs Jean-Jacques MARION Président de l'Agglomération C.G de MARNE et CHANTEREINE (77 CHELLES) et Antoine RODRIGUEZ vice-Président de Marne et CHANTEREINE, rappel : a été invité le Maire de VAIRES/MARNE (n'est pas venu) et le Maire de CHANTEREINE est excusé.

Etait présent à cette Assemblée 18 personnes plus 6 membres au bureau et 2 gardes sur les 3, Mr Gil José étant excusé.

Le président après son allocution et présentation de l'ensemble du bureau passe la parole à monsieur le Trésorier, pour le compte-rendu moral et financier. Monsieur le Trésorier présente les comptes en annonçant que nous reprenons une situation très compliquée voir sinistrée (suite à la nomination du nouveau bureau) avec un impayé de 28000€ par la Sté « Mondial Pêche » située à Saint THIBAULT les VIGNES (77) étant un des nombreux dépositaires de vente de permis/cartes de pêche de l'AAPPMA de VAIRES sur MARNE, 77, aussi une remise à zéro (des comptes antérieurs) car

comme indiqué par monsieur le trésorier « rien n'était clair dans les comptes et aussi des failles avec la Fédération de l'AAPPMA de MELUN, une réunion a été réalisée dans les locaux de celle-ci en compagnie de madame BOYER (Fédération de l'AAPPMA et messieurs Pascal RONDEL, Jean-Claude LING YUO, Eric MIELKE et Michel CADOR, afin de mettre au clair les comptes et éclaircir la situation des impayées, il rappelle que nous avons insistés (pour essayer de récupérer cet impayé) que la Fédération fasse intervenir le conseil de la Fédération (avocat) celle-ci c'est engagée à faire le nécessaire mais que cette affaire (compliquée) demandera au moins 3ans !!! Donc une affaire à suivre (par nous) avec vigilance. L'appui de monsieur Daniel LAPIERRE (Trésorier de la Fédération des AAPPMA) et monsieur SARTAUT (Président de celle-ci, AAPPMA) Suite à cette situation l'ensemble du bureau à fait changer le système en faisant remplir les chèques directement à l'ordre de l'AAPPMA de la NOQUETTE de VAIRES comme cela, plus de complication et surtout plus d'impayés. Monsieur le Trésorier mentionne que les comptes ont été vérifiés par les contrôleurs aux comptes en l'occurrence, messieurs Stéphane CAVADEC et Fabien AUDOUARD COMBE Ayant présenté l'ensemble des comptes détaillés avec une présentation sur tableaux EXCEL, monsieur le Trésorier mentionne que la banque prends de la gestion de compte (+ de 100€ somme importante) et que cette pratique est scandaleuse car la loi stipule « que les Associations sous la (loi 1901) ne sont pas assujetties à cette pratique, une réunion avec la banque est prévue semaine prochaine pour faire remettre toutes les sommes perçues illégalement (faire appliquer la loi 1901) mais on doit suivre chaque année cette manière de nous prendre des sommes illégales (car il recommenceront)

- L'association annonce qu'elle a créé un site Internet (AAPPMA de La NOQUETTE de VAIRES) et que lors de notre réunion avec la Fédération des AAPPMA de MELUN, une demande d'autorisation pour vendre en direct des permis/cartes de pêche sur notre site Internet en argumentant que nous serons pionnés dans cette démarche et sur site sécurisé, cela évitera les dérives divers, aussi comme nous constatons que les dépositaires font savoir que cette tâche leurs prends du temps (ne rapporte pas grand-chose) nous avons décidés de prendre les devants et d'utiliser les techniques nouvelles mises à notre disposition et les membres du bureaux se sont investis et formés pour gérer le site Internet « L'AAPPMA de la NOQUETTE de VAIRES » il est déjà actif nous améliorons celui-ci au fur et à mesure des nouveautés, l'ensemble des adhérents et invité à venir sur ce site et de le faire vivre par leurs questions et avis divers aussi d'en parler autours d'eux car cette AAPPMA est la leur aussi, nous pensons que cette innovation par Internet amènera des ventes même des régions (autre que la nôtre !!) La durée pour cet ordre du jour étant très importante a pris un certain temps mais, l'ensemble des présents (à cette Assemblée ont été semble- t-il ravi) puisque à la demande de monsieur le Trésorier, le Quitus (après si questions à ce sujet) a été voté à l'unanimité (aucune abstention, aucun contre) Un remerciement tout particulier à monsieur **Fabien AUDOUARD COMBE** étant le créateur de notre site Internet qui sera en constante remise à jour selon ; les demandes et les nécessités que demandent un site Internet donc grand merci et bravo à celui-ci!! Les comptes sont sur le site.

Le président reprend la parole pour la donner au Secrétaire afin de faire le bilan 2011 aussi bien ; l'administratif, la compétition du club et les manifestations et pour l'ensemble 2012.

Monsieur Jean-Claude LING YUO prend donc la parole pour énoncer les diverses activités sur 2011 :

En introduction : Le TEAM SENSAS de la NOQUETTE de VAIRES sur MARNE a été présente sur 36 compétitions, Régionale et Nationale sur l'année 2011. Quelques places honorables en Individuelles et en Américaines (équipe de deux pêcheurs)

Les grandes lignes pour faire simple :

- Qualifications : de deux personnes pour la finale du Grand National à CHARTRE en l'occurrence messieurs Jean Claude LING YUO et Pascal RONDEL.
- Au moulinet 1 ère départementale de Seine et Marne.
Une place de second pour monsieur Fabien AUDOUARD COMBE.
- Au coup 1 ère départemental de Seine et Marne.
Monsieur Fabien AUDOUARD COMBE redescend suite à déménagement en 2^{ème} division départemental
Monsieur Stéphane CAVAREC redescend aussi en 2^{ème} division départemental.
Monsieur Eric MIELKE reste en 1^{ère} division départemental et monsieur Pascal RONDEL redescend en 1^{ère} division départemental, suite à la ligue (non qualification) pour la 3^{ème} division National et n'a pu rester en ligue (partie remise pour 2012)
- En National.
Monsieur Jean Claude LING YUO accède en 3^{ème} division National (groupe C) rappel : le groupe C n'est qu'une répartition géographique car la 3^{ème} regroupe (au vu du nombre de participant de toute le France) plusieurs groupes sont nécessaire.
- Championnat Handipêche.
Participation de monsieur Stéphane CAVADEC en 2^{ème} division National
- Par équipe.
Après avoir passé les qualifications pour la finale SENSAS l'équipe de VAIRES sur MARNE à participé au final SENSAS rappel : celle-ci est une finale Européenne avec la participation de 14 Nations, donc très relevée car que des grands champions de toute l'Europe.
L'équipe était composée de messieurs Pascal RONDEL, Robert MARTIN, Eric MIELKE et Jean Claude LING YUO, notre équipe finie à l'honorable 84^{ème} place, sur 234 équipes qualifiées.
Monsieur le secrétaire annonce que nous perdons deux de nos plus chers coéquipiers et équipiers pour cause ; de retraite et de déménagement (mutation) en l'occurrence messieurs Stéphane CAVAREC (mutation) et Robert MARIN (retraite) Malgré tout nous avons le plaisir d'accueillir 3 nouveaux membres licenciés messieurs ; Dominique LEFORT, ainsi que son fils Jérôme LEFORT et Christophe BLANCHET.
Ainsi que 2 jeunes désireux d'acquérir les notions de la compétition au sein de notre équipe messieurs ; Nicolas Frilay et Clément Scotte, à ce sujet monsieur le secrétaire signal qu'à ce jour toute personne désireuse de faire de la compétition (licencié ou non) et priée de se faire connaître. La liste des concours et manifestations sur le site La NOQUETTE de VAIRES.
- Les dates des concours 2012 : seront sur le site de l'AAPPMA de VAIRES/MARNE
- Pour le local : il est en attente car la Mairie n'a pas donné son accord ni le lieu (à suivre) car actuellement nous versons plus de 1000€/an, notre budget ne peut supporter une dépense aussi importante à rappeler monsieur le Trésorier (lors de sa présentation des comptes)
- Pour terminer ; monsieur le Secrétaire ne pouvait pas conclure sans remercier l'honorable association **LUU THUY NGO SEN** pour leur dévotion sur nos lots de pêche ainsi qu'à toute les personne présente.
- Ainsi que La firme SENSAS, pour la sponsorisation, toujours fidèle et à l'écoute de nos demandes.

Le Président reprenant la parole pour la passer à monsieur Jean Jacques MARION (Président d'agglomération de Marne et CHANTEREINE) et son collègue monsieur Antoine RODRIGUEZ (vice-Président de Marne et CHANTEREINE)

Monsieur Le Président explique la situation du grand chantier de réorganisation, opération de dépollution, étang grillagé, entreprise implantées sur le site sont triées pour cause de respect d'environnement et d'écologies sur le parc des CHANTEREINES. Dans son ensemble ainsi que la dépollution du site y compris l'étang. **Rappel :** qu'il n'était pas sûr que l'étang soit remis en conformité mais grâce à leurs implication, celui-ci est (voué à sa continuité) qui ravi les pêcheurs comme les habitants qui souhaitaient conserver cet espace de loisir en plein air. Pour l'instant l'étang attend les résultats des études de la DRIR, le dossier de réalisation zone aménagement (enquête Public) approuvée en attente avec EDF, attente de recherches d'entreprises compétentes pour réaliser ses travaux. L'annonce de monsieur le Président d'un probable déplacement de la porte principale du Parc, un choix d'entreprises pour respecter l'environnement et l'eau. **Le choix est :** une entreprise générale et 4 autres entreprises sous l'égide (de E.G mandatée) Monsieur Antoine RODRIGUEZ remercie monsieur le Maire de Marne et CHANTEREINE pour la place d'handicapés, aussi il demande en projet » l'implication de l'AAPPMA de VAIRES sur MARNE » **pour organiser:** la fête de la nature, une écoles de pêches où initiation à la pêche, il demande réponses (ce qui est accordé par monsieur Pascal RONDEL) et monsieur Michel CADOR explique que les écoles de pêche demande une reconnaissance (type BAFFA) et des assurances autres que la nôtre !! Mais des initiations demandent moins de documents administratifs donc, moins contraignant pour nous (noter que ; les écoles de pêche sont souvent un reflex pour les parents à une garderie) donc attention de ne pas rentrer dans cette situation non gérable, nous n'avons pas une formation d'animateurs scolaires, **pour l'initiation nous sommes préparés ayant déjà une grande connaissance dans ce domaine pour avoir entraîné et emmené des élèves au plus haut niveau, donc pas de problème pour nous.**

Dans le cas global sur la réglementation de l'eau sur CHELLES, la propreté sera mise au goût du jour pour respecter l'environnement, nombreux problèmes émanent des gens du voyages irrespectueux de la nature pour preuves constatées (photos montrées par monsieur Pascal RONDEL) des détritux d'hygiènes, déjections papiers de toilette éparpillés sans compter les matériaux de récupérations (en fait) décharges Public sauvage, les municipalités ont été informées mais nous recommencerons et continuerons les plaintes des riverain et des pêcheurs car (souvent on pense que c'est eux qui laissent leurs détritux) qui n'est pas le cas, un dossier sera émis à monsieur le Préfet semaines prochaines avec photos.

Comme les questions commencent à fusées, nous décidons d'ouvrir l'ordre des questions diverses (compte tenu du temps écoulé)

Nombreuses questions au sujet du Parc des CHANTEREINES, le Président et vice-Président répondent abondamment à toutes les questions et invites l'ensemble des personnes présente, à contacter et s'informer en venant visiter leurs site Internet, le site est constamment mis à jour et nous demandons d'être relia à leur site et les invitons à venir sur notre site car, notre compte rendu de l'A.G et toute les information seront sur le site (tous les jours le site est contrôlé) monsieur le Secrétaire et l'administrateur contrôle les entrées et visites du site.

Monsieur Yannick TROCHON de l'AAPPMA des pêcheurs de MARNE la VALLEE demande la parole étant assis sur une chaise de l'Assemblée, après cette présenté monsieur Yannick TROCHON félicite les membres du nouveau bureau pour avoir repris une situation (qu'il connaissait bien) et que le nouveau avait remis d'aplomb en temps record une situation qu'il jugeait désespérée. Donc il félicite encore l'ensemble du bureau, aussi il est agréablement surpris (d'un site Internet) pour les ventes en direct des permis/cartes, aussi il est très fier de pouvoir participer à cette Assemblée et nous grouper pour que nos AAPPMA soient dynamiques dans ce département vaste au demeurant, il parlera et répondra sur des questions de l'Assemblée (technique, administratif) pour des pêcheurs dans la salle.

Des questions rapides sur la pêche aux carnassiers (réglementation, Anguilles car avec les nouvelles conventions (ambigus) nous répondrons sur notre site, à toute les questions nous apporterons les réglementations en vigueur « nous nous y engageons » nous donnerons tous les coordonnés des : Sites, Fédérations, informations, décisions entre autres !!!

Comme l'ensemble des personnes sont ravis monsieur le président remercie encore l'ensemble de l'Assemblée, les invites à se revoir l'année prochaine et pour l'heure un pot de l'amitié dans l'esprit convivial afin, de poursuivre quelques échanges autour d'un verre (avec modération)

Monsieur le Président lève l'Assemblée à 11h55

- Compte rendu rédigé par monsieur Michel CADOR (vice-Président) à la demande de monsieur Jean Claude LING YUO (Secrétaire) celui-ci sera transmis à monsieur le Secrétaire, afin de le corriger (si nécessaire) où de le rectifier ensuite, le dispatcher aussi bien sur le site qu'aux autorités concernées, celui-ci est rédigé le 12/02/2012. Tous les documents afférant à cette Assemblée sont sur le site de l'AAPPMA de VAIRES sur MARNE

Rappel : étant le secrétaire de séance je vous invite à ne pas imprimer ce compte rendu mais plutôt le stoker sur : disque, clé USB et sur micro afin de préserver l'environnement, merci.